

Démarche : ARSPDL - Déploiement des infirmiers en pratique avancée (Infirmier libéral) - 2025

Organisme : Département ressources humaines en santé

Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Dans la continuité des démarches déjà engagées et pour encourager le déploiement de la pratique avancée, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire poursuit le soutien à la formation dispensée dans les universités accréditées, pour la rentrée universitaire 2025.

Dépôt des dossiers du 1er avril au 30 mai 2025.

Infirmier libéral

Nom

Prénom

Numéro et nom de la voie
adresse personnelle

complement voie

code postal

Commune

Statut juridique
(cabinet , SISA....)

Numéro de SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Numéro et nom de la voie

adresse professionnelle

Complément voie

Code postal

Commune

Courriel

Téléphone

Date de naissance

Le format attendu est : JJ/MM/AAAA

date d'obtention du diplôme

Numéro RPPS

Numéro d'ordre national des infirmiers

Université accréditée pour délivrer le diplôme

Nom/ville

Région de l'université

Saisir le début du nom de la région puis cliquer sur le nom dans le menu déroulant

Admission pour une formation en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1ere année

2eme année

Souhait de mention en 2ème année

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Pathologies chroniques stabilisées

Oncologie et hématologie

Néphrologie, dialyse et transplantation rénale

Santé mentale et psychiatrie

Urgences

Mode de financement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Autofinancement

Financement CPAM

Financement autre

Financement autre

Précisez la nature et le montant :

Liste des pièces justificatives à déposer

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1. Curriculum Vitae

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

2. Lettre d'engagement à exercer

Lettre d'engagement à exercer pendant deux ans, en Pays de la Loire, les fonctions relatives à la pratique avancée, dès l'obtention du diplôme

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

3. Inscription universitaire

Justificatif de l'inscription de l'infirmier dans une université accréditée délivrant le diplôme d'infirmier en pratique avancée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

4. Inscription à l'ordre Infirmier

Document attestant du numéro d'inscription à l'Ordre national des infirmiers, ou justificatif d'une demande d'inscription à l'Ordre infirmier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

5. Projet

Projet présentant les objectifs, résultats attendus, actions, acteurs associés et calendrier du déploiement de la pratique avancée au sein du territoire d'exercice (avec lettres de soutien d'autres professionnels de santé notamment médecins)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

6. Attestation admission dans la formation

Attestation d'admission et/ou certificat de scolarité dans la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée conférant le grade de master, fourni par l'université

NB : Ce document pourra être adressé ultérieurement à l'ARS, dès communication par l'université.
ars-pdl-dos-rhs@ars.sante.fr

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

7. RIB

Relevé d'identité bancaire (RIB) de la structure à laquelle le financement est attribué

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

8. Copie diplôme infirmier